

Conditions de participation

1. En raison du nombre de places limité, les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée et toute inscription implique que le participant s'engage à respecter les conditions de participation.
2. **Un mois avant** le premier jour de formation ou le jour de l'atelier, les confirmations officielles sont envoyées par courriel et les factures y relatives par voie postale.
3. Dès lors, toute annulation ou absence du participant, quel qu'en soit le motif, ne donne lieu à **aucun remboursement** ; en revanche, le montant versé ou dû peut être reporté sur une formation ultérieure **dans un délai de six mois**, dans quel cas le participant se charge de sa nouvelle inscription, via notre site.
4. palliative vaud se réserve le droit d'annuler une formation/un atelier si le nombre de participants est insuffisant.